

Avant-propos

En Région wallonne comme dans de nombreuses régions européennes, le secteur agricole rencontre le défi de concilier les objectifs de production de l'agriculture, la diminution de l'impact environnemental des activités agricoles et le maintien de l'emploi dans les filières. L'étude présentée ici a été menée afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité du développement de filières basées sur des systèmes plus durables en Wallonie. Elle a porté sur quatre filières majeures : le lait, la viande bovine, les céréales et les pommes de terre. Un rapport complet est disponible pour chacune des filières. Les filières sont étudiées séparément ; les interactions entre les filières seront discutées ultérieurement.

La présente synthèse porte sur l'élevage bovin viande, et en particulier sur l'activité naisseur. L'étude dresse un état des lieux du fonctionnement actuel de la filière et de ses systèmes d'élevage aujourd'hui. Plusieurs horizons 2050 sont ensuite présentés, illustrant d'une part une évolution tendancielle et d'autre part une évolution basée sur un plus fort développement des systèmes d'élevage à moindre utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais azotés et produits phytopharmaceutiques). Les résultats permettent de s'interroger sur les tendances actuelles et les marges de manœuvre existantes pour différentes orientations futures.

Cette étude et la présente brochure sont réalisées dans le cadre de la convention

«Étude relative à la mise en œuvre d'un passage du modèle agricole actuel à un modèle sans produits phytopharmaceutiques et à usage limité d'engrais chimiques »

établie avec l'Université catholique de Louvain par le Ministre wallon de l'Environnement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des transports et du bien-être animal.

Auteurs : Timothée Petel, Clémentine Antier, Philippe Baret

Remerciements à toutes les personnes ayant contribué à cette étude, lors de l'enquête auprès des acteurs de la filière ainsi que des groupes de discussion multi-acteurs.



Fonctionnement de la filière viande bovine en Région wallonne P.08 Systèmes d'élevage naisseur en Région wallonne P.11 Scénarios prospectifs et trajectoires pour le futur P.16 Conclusion P.21



Approche :

PRINCIPE DE LA PROSPECTIVE

Une démarche prospective consiste à élaborer des scénarios futurs à partir d'un état des lieux actuel du secteur. Des scénarios sont décrits avec leurs conséquences et accompagnés d'une réflexion sur les facteurs qui peuvent influencer leur réalisation (freins et leviers). Contrairement à une démarche prédictive qui viserait à décrire le scénario le plus probable, l'intérêt d'un tel travail est de fournir différentes visions (les scénarios tendanciel et de transition), qui peuvent constituer des référentiels communs pour les acteurs du secteur et permettent alors de discuter des horizons possibles. Ils constituent aussi un outil stratégique pour la priorisation et la légitimation d'actions pertinentes par rapport aux horizons considérés. La prospective est une démarche continue et itérative. De telles démarches prospectives ont été largement mises en œuvre, notamment dans le domaine de l'énergie (e.g. Negawatt¹) et de l'agriculture (e.g. Afterres 2050², Agrimonde³).

PERIMÈTRE

La prospective présentée ici a été développée dans l'objectif d'étudier les possibles réductions d'intrants de l'agriculture en Région wallonne, avec un horizon de long terme (2050). Les intrants considérés sont les produits phytopharmaceutiques, les engrais azotés utilisés sur les cultures et les concentrés (fabriqués à partir de céréales, soja, autres coproduits, etc.) utilisés en alimentation animale.

Les impacts environnementaux, qui sont des conséquences des activités agricoles, ne sont pas inclus dans le périmètre de cette étude.

D'autre part, les aspects sociaux et économiques, qui influencent fortement les trajectoires des systèmes agricoles et alimentaires, ne sont pas modélisés car ces paramètres sont fortement liés à la situation actuelle et susceptibles d'évolutions complexes. Des discussions sectorielles sur ces aspects ont été menées à l'appui des scénarios.

ÉCHELLE D'ÉTUDE

Les systèmes agricoles et alimentaires peuvent être étudiés à différentes échelles : le champ, la ferme, la filière de transformation et de commercialisation, la politique nationale et européenne, les flux mondiaux. Le choix de l'échelle détermine le point d'entrée d'étude du système et le niveau d'action considéré. En partant du champ, les dimensions techniques sont amplifiées et l'agriculteur est souvent le seul acteur considéré. Le choix d'une approche à grande échelle, comme le niveau européen ou mondial, offre des perspectives plus larges mais peut conduire à négliger la diversité



des modes de production. Inspirée par le projet Afterres 2050 en France², l'échelle choisie pour les scénarisations présentées ici est celle des systèmes d'élevage dans les filières. Un système d'élevage est un ensemble des choix techniques et organisationnels qui déterminent notamment les quantités de produits phytosanitaires et d'engrais et d'aliments concentrés utilisés, le niveau de productivité (rendement) et, dans une certaine mesure, le type de valorisation. S'ils sont visibles à l'échelle du champ ou de l'exploitation, ces choix sont déterminés par une trajectoire historique individuelle et collective (évolution des techniques notamment), par un ensemble d'acteurs (acteurs de la production, du conseil, de la valorisation) et par un environnement économique global (prix des productions mais aussi normes et subsides). Pour rendre compte de la diversité sans complexifier à outrance, le nombre de systèmes d'élevage utilisés dans la scénarisation a été limité à six.

MÉTHODOLOGIE

La collecte de données a été réalisée sur base des sources bibliographiques disponibles et d'une enquête auprès d'une quinzaine d'acteurs de la filière. Une synthèse préliminaire - comportant l'état des lieux de la filière, une cartographie des organisations du secteur, une typologie des systèmes d'élevage, et une proposition de scénarios d'évolution - a été rédigée à partir des données recueillies. Des groupes de discussions ont ensuite été organisés avec 22 représentants de différents maillons de la filière (représentants des syndicats d'agriculteurs, de l'amont et de l'aval de la filière, conseillers agricoles, chercheurs, représentants de la société civile). Ils ont permis d'affiner les hypothèses des scénarios et de discuter des freins et leviers d'un passage vers des systèmes d'élevage à moindre utilisation d'intrants. Enfin, une synthèse finale a été rédigée, prenant en compte les remarques apportées par les acteurs. Le présent document résume ce processus et les principaux résultats.

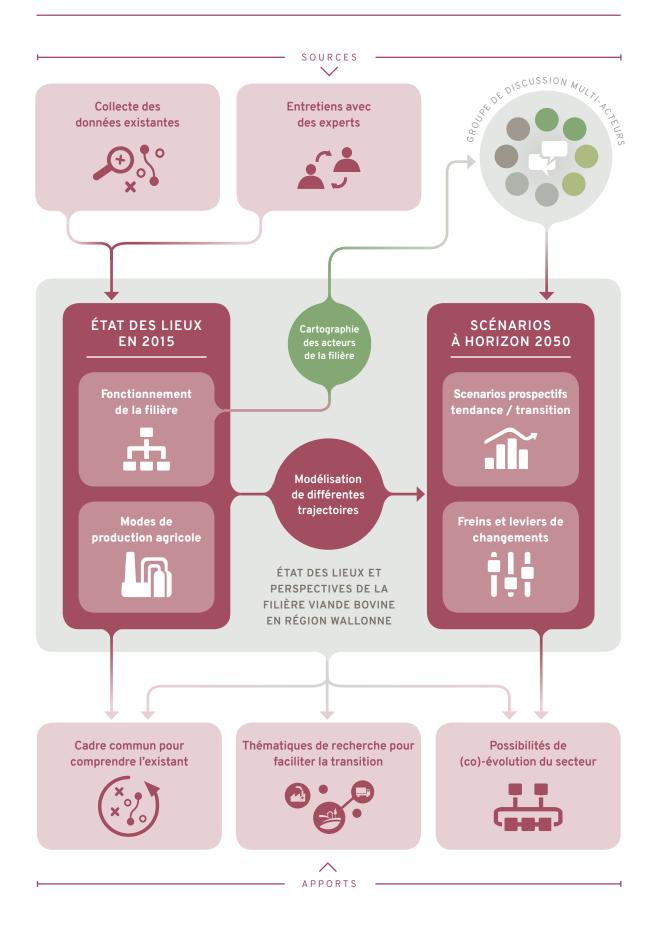
LIMITES DE LA DÉMARCHE

L'état des lieux s'est basé sur les données disponibles en Région wallonne. Pour certains aspects, en raison de l'absence de données existantes, une estimation a été proposée sur base de l'enquête auprès des acteurs de la filière. Il s'agit alors d'une approximation, en cohérence avec les connaissances de ces acteurs. La description des systèmes d'élevage a été réalisée à travers une typologie : il s'agit donc d'une représentation simplifiée de la réalité, qui permet de décrire la diversité existante de manière synthétique. D'autre part, si les scénarios proposés, au nombre de deux, ne peuvent couvrir toute la diversité des futurs possibles, ils offrent d'ores et déjà plusieurs horizons contrastés.

- 1. Association négaWatt, «Scénario négaWatt 2017-2050 : Réussir la transition énergétique en France », 2017.
- 2. Association Solagro, «Le scénario Afterres 2050», 2016.
- INRA et CIRAD, «Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable». 2009.

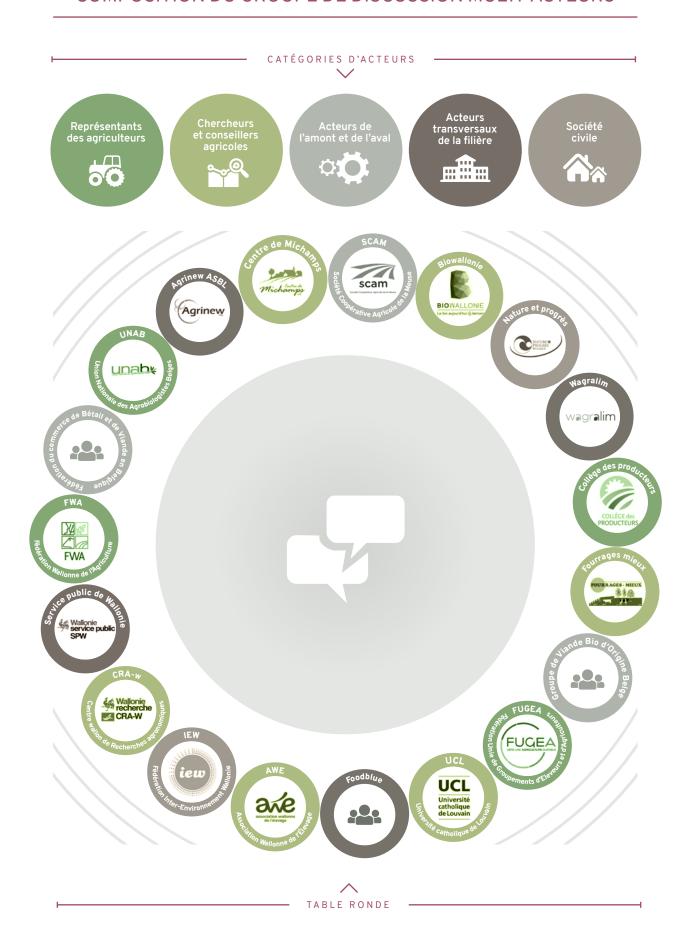


UNE RECHERCHE PARTICIPATIVE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE





COMPOSITION DU GROUPE DE DISCUSSION MULTI-ACTEURS



1

Fonctionnement de la filière viande bovine en Région wallonne



LES EXPLOITATIONS DE LA FILIÈRE VIANDE BOVINE

La viande bovine provient des troupeaux allaitants et laitiers. Plusieurs types d'exploitations participent ainsi à la production de viande bovine :

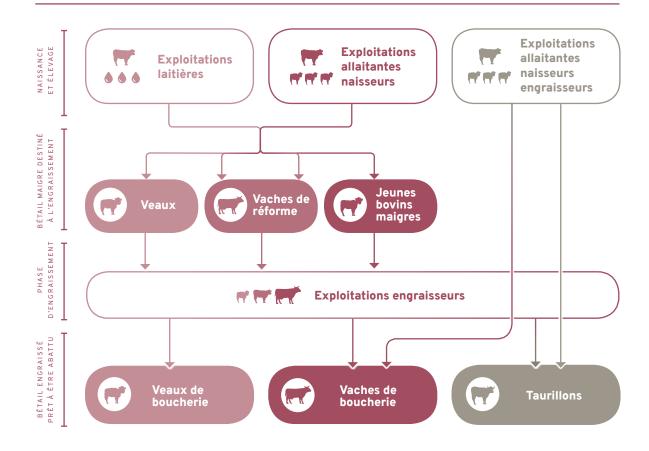
- les exploitations allaitantes naisseurs qui sont tournées vers la vente de bétail maigre destiné à l'engraissement. Leur principale production vendue est celle de jeunes bovins mâles de 8 à 10 mois appelés broutards ou veaux maigres. Ces exploitations vendent également d'autres animaux (principalement des vaches de réforme) qui sont ensuite engraissés et valorisés en boucherie.
- les exploitations laitières qui fournissent également du bétail maigre (principalement des veaux mâles et les vaches de réforme).
- les exploitations engraisseurs qui achètent du bétail maigre, en particulier des broutards qu'ils engraissent en taurillons, ou des vaches de réforme qu'ils engraissent en vaches de boucherie. Certains engraisseurs se spécialisent dans la production de veaux de boucherie (veaux mâles laitiers).

• les exploitations allaitantes naisseurs-engraisseurs qui assurent à la fois la naissance et l'élevage des jeunes veaux, et la croissance et la finition des bêtes avant abattage.

En 2015, la Région wallonne comptait 3966 exploitations laitières et 5915 exploitations allaitantes¹ qui sont donc soit naisseurs soit naisseurs-engraisseurs². Le nombre d'engraisseurs spécialisés présents en Région wallonne est très faible (entre 10 et 20)³. La Région wallonne a ainsi une activité de naissance bien plus développée que l'activité d'engraissement. Par la suite, l'étude se concentre donc sur les exploitations allaitantes et sur l'activité de naisseur.

- 1. Direction de l'Analyse économique agricole, 2017.
- Cette caractérisation décrit la part d'animaux vendus maigres ou engraissés. Dans les faits, il existe un continuum entre les exploitations n'engraissant aucune bête (naisseurs purs) et celles engraissant l'ensemble de leur cheptel (naisseurs-engraisseurs purs).
- 3. Enquête auprès des acteurs de la filière, 2018.

L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE





L'analyse des interactions entre les différentes exploitations et les acteurs de la filière viande bovine est particulièrement complexe. Une partie de l'engraissement ayant lieu en Flandre ou à l'étranger, la filière est marquée par des flux importants d'animaux entre exploitations situées en Wallonie et lieux d'engraissement. En outre, en aval de la production, le circuit de commercialisation est caractérisé par une multitude d'acteurs faisant le lien entre l'éleveur et le distributeur. De nombreux cheminements sont possibles. Les différents acteurs de l'aval peuvent être situés aussi bien en Région wallonne qu'en Flandre. La structuration de la filière viande bovine s'organise donc au niveau national et non pas régional.

LE TROUPEAU ALLAITANT ET LA PRODUCTION DE VIANDE

En 2015, le cheptel allaitant wallon s'élevait à environ 260 239 vaches allaitantes¹. Les vaches allaitantes sont réparties dans 5915 exploitations soit près de 46% des exploitations agricoles wallonnes. Ces fermes comptent en moyenne 44 vaches allaitantes².

Le nombre d'exploitations détentrices de vaches allaitantes a fortement augmenté entre les années 80 et 90, puis diminué progressivement depuis cette date. Parallèlement, la taille des troupeaux a régulièrement augmenté.

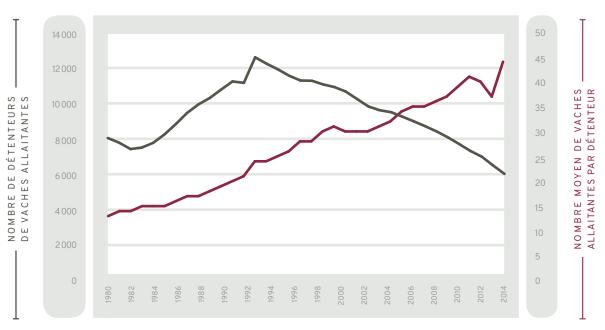
Ces évolutions se sont traduites par une augmentation du nombre de vaches allaitantes jusqu'en 1990, d'un plateau puis d'une diminution du cheptel régional au cours des dernières années.

En 2015, le nombre de jeunes bovins mâles maigres produits dans les exploitations allaitantes wallonnes peut être estimé à environ 100 000 têtes³. Environ la moitié de ces veaux sont engraissés dans la Région, l'autre moitié en Flandre ou à l'étranger.

À l'échelle de la Belgique, la production de viande bovine s'élevait en 2015 à 261 639 T équivalent carcasse dont 182 384 T étaient exportées. Cette production nationale est complétée par un import de 86 828 T. Sur base de ce bilan, la consommation apparente annuelle⁴ est évaluée à 166 083 T⁵. Le taux de couverture des besoins en viande bovine nationaux (ratio production/consommation apparente) est donc de 158%, ce qui signifie que la Belgique est fortement autosuffisante en termes de volumes ⁶.

- 1. Nombre total de vaches (en production et de réforme).
- 2. Direction de l'Analyse économique agricole, 2017.
- D'après une analyse des chiffres du recensement agricole (Statistic Belgium, 2017), voir rapport complet.
- 4. Quantité de viande bovine disponible pour la consommation nationale calculée selon l'équation suivante: Production + Imports Exports. Cette valeur ne tient pas compte des pertes potentielles le long de la chaîne agroalimentaire. Elle est à mettre en regard avec la consommation dite réelle, basée sur des enquêtes de consommation alimentaire.
- 5. Statistic Belgium, 2017.
- **6.** Riera et al. 2018. «Study on Livestock scenarios for Belgium in 2050». Il s'agit ici des besoins totaux en viande bovine (issue du cheptel allaitant et laitier).

Évolution des exploitations allaitantes et du cheptel entre 1980 et 2015 en Région wallonne



2

Systèmes d'élevage naisseur en Région wallonne



MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION DE LA TYPOLOGIE

L'élaboration d'une typologie des systèmes d'élevage bovins naisseurs en Wallonie est un outil qui permet d'estimer leur contribution respective à la production et à l'utilisation d'intrants, facilitant ainsi la construction d'une vision à l'échelle de la région.

Cet outil présente toutefois certaines limites car il s'agit d'une représentation simplifiée de la réalité. Premièrement, les catégories proposées recouvrent, dans le détail, des caractéristiques structurelles variables et une mise en œuvre des pratiques à des degrés divers. Deuxièmement, à l'échelle individuelle, un éleveur peut adopter différentes pratiques d'une année sur l'autre, en fonction des conditions financières et environnementales et de ses objectifs personnels. Enfin, ses choix évoluent au cours du temps, selon une trajectoire qui lui est propre. Si elle présente des limites, l'approche par typologie permet de modéliser la diversité des systèmes d'élevage qui coexistent et de mettre en regard la performance multiple de ces systèmes avec les objectifs attendus de l'agriculture.

La diversité des systèmes d'élevage naisseur en Région wallonne a été mise en évidence à travers une analyse de données statistiques régionales, d'une revue de la littérature et d'entretiens avec des acteurs de la filière. Une typologie des principaux systèmes d'élevage, constituée de six systèmes, a alors été proposée. Cette typologie repose sur trois critères : la race principale dans le cheptel ¹, le chargement calculé comme le nombre d'UGB² par hectare de superficie dédié à l'atelier viande, et la présence ou l'absence de maïs.

La typologie a, dans un premier temps, été élaborée pour caractériser les exploitations naisseurs comprises dans les exploitations allaitantes spécialisées en viande bovine (OTE 460). Les systèmes naisseurs ont été caractérisés en termes de production (production de jeunes bovins mâles maigres par vache et par an, et évolution de poids vif³), d'utilisation de surface (surfaces de cultures nécessaires par vache allaitante) et d'utilisation d'intrants (aliments concentrés et engrais azotés⁴, en quantités par vache et par an, et produits phytosanitaires⁵ en quantité de substances actives par vache et par an). Ces estimations ont été effectuées en appliquant les critères de différenciation à un jeu de données statistiques régionales⁶.

Pour l'élaboration d'une vision à l'échelle de la région, cette typologie est par la suite considérée comme également représentative de l'atelier naisseur des exploitations naisseurs-engraisseurs de l'OTE 460 ainsi que de l'atelier naisseur des exploitations allai-

tantes non spécialisées⁷. Cette hypothèse permet de chiffrer la part des différents systèmes d'élevage dans le cheptel allaitant, une estimation réalisée sur base d'entretiens avec les acteurs du secteur.

Systèmes d'engraissement de taurillons

L'activité d'engraissement des jeunes bovins mâles maigres en taurillons présente elle aussi une diversité de systèmes. Une typologie décrivant quatre schémas d'engraissement a également été proposée. Ces différents systèmes diffèrent en fonction de la race, du type de conduite (hors sol à l'étable tout au long de l'engraissement ou avec un passage en prairies), des objectifs de croissance (en lien avec la durée d'engraissement) et de la ration proposée. Ces caractéristiques se traduisent par un âge et un poids d'abattage différents selon les systèmes.

- 1. De par les différences de performances entre animaux, le choix d'une race influence fortement le système d'élevage.
- Le nombre d'UGB par exploitation a été calculé à partir des effectifs des différentes catégories de bétail et de leur durée de présence sur l'année.
- 3. L'évolution de poids vif est un indicateur utilisé pour mesurer la productivité des systèmes d'élevage bovin viande. Il est estimé en calculant la variation de la quantité du poids total des animaux (poids vif) sur une année de production en tenant compte de la croissance des bêtes et des mouvements au sein du cheptel.
- 4. Indicateur calculé en divisant la quantité totale d'engrais azotés utilisée sur les surfaces nécessaires pour l'alimentation du troupeau (sur et hors exploitation) par le nombre de vaches allaitantes.
- 5. Indicateur calculé en divisant la quantité totale de produits phytopharmaceutiques utilisée sur les surfaces nécessaires pour l'alimentation du troupeau (sur et hors exploitation) par le nombre de vaches allaitantes.
- 6. Echantillon issu de l'enquête agricole de la Direction de l'Analyse économique agricole (DAEA) pour l'année 2015 comportant les données relatives à 110 exploitations spécialisées viande bovine (OTE 460). La caractérisation s'est basée sur les données de 59 exploitations naisseurs, principalement situées dans des régions plus «herbagères».
- 7. Il est important de souligner que certaines exploitations allaitantes présentes en Région wallonne sont sous-représentées dans l'échantillon utilisé pour la caractérisation. Ce dernier ne couvre pas les exploitations de types «cultures et bovins viande» et inclut très peu d'exploitations de la Région limoneuse et du Condroz. Or, ces exploitations sont représentatives des schémas dits de polyculture-élevage, avec une part plus importante de grandes cultures et des chargements plus élevés. La typologie pourrait donc être complétée avec un système plus intensif, moins basé sur la prairie avec une plus grande part de culture fourragère.



TYPOLOGIE DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

La typologie proposée se compose de six systèmes d'élevage naisseur. Quatre systèmes pour représenter les exploitations travaillant avec un cheptel de race Blanc-Bleu-Belge (BBB) et deux pour les races françaises.

Les systèmes BBB

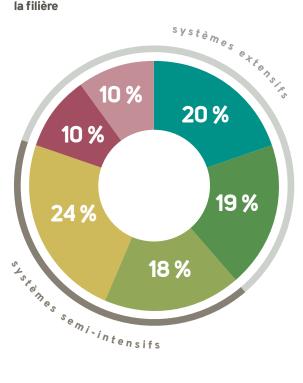
En ce qui concerne les systèmes BBB, deux d'entreeux représentent les exploitations extensives d'un point de vue du chargement, les deux autres présentant des chargements plus intensifs. Les systèmes se différencient ensuite en fonction de la présence de maïs ou non sur l'exploitation.

Les deux systèmes avec des races françaises

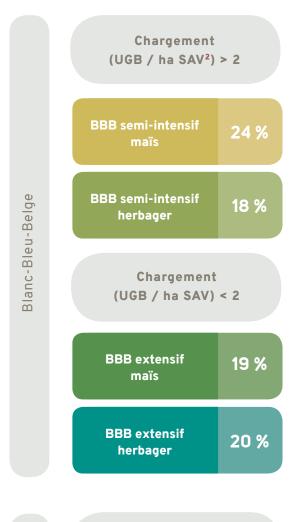
Ils sont extensifs (chargement peu élevé - inférieur à 2 UGB/ha de superficie dédiée à l'atelier naisseur). Le système herbager (sans maïs) inclut les exploitations sous certification bio 1.

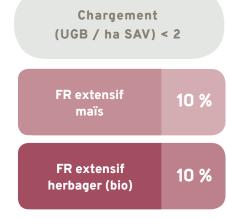
 Au sein de l'échantillon, les exploitations retrouvées dans ce groupe suivent toutes ce mode de conduite. Toutefois, il convient de noter que les ateliers naisseurs bio en Wallonie peuvent s'inscrire dans d'autres systèmes. De plus, des exploitations non labellisées bio peuvent également suivre ce système extensif herbager.

Répartition du cheptel allaitant par système d'élevage naisseur en Région wallonne en 2015, estimation réalisée lors de l'enquête auprès des acteurs de la filière



Typologie des systèmes d'élevage naisseur selon la race, le chargement et la présence ou l'absence de maïs





2. SAV : Surface dédiée à l'atelier viande

Races françaises

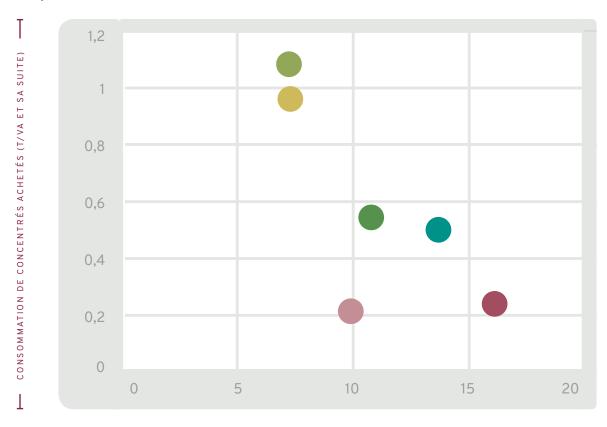


CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

Les caractéristiques des systèmes illustrent les diverses stratégies en termes d'utilisation de surfaces et d'utilisation de concentrés achetés. Les systèmes les plus intensifs (BBB semi-intensif herbager et BBB semi-intensifs maïs) présentent la plus faible utilisation de surface par vache allaitante, et utilisent plus de concentrés. Les systèmes extensifs présentent

une utilisation de concentrés plus faible mais des besoins en surfaces plus importants. Pour les systèmes d'une même race, les systèmes avec maïs présentent des consommations de concentrés plus faible que leur homologue herbager. Les systèmes avec races françaises présentent de plus faibles utilisations de concentrés que les systèmes BBB.

Comparaison de l'utilisation de surfaces de l'atelier naisseur et de concentrés achetés



- UTILISATION DE SURFACE PAR L'ATELIER NAISSEUR (HA/10 VA ET LEUR SUITE)

BBB semi-intensif maïs

BBB semi-intensif herbager

BBB extensif maïs

> BBB extensif herbager

FR extensif maïs

FR extensif herbager (bio)

Source de données : échantillon DAEA 2015, 59 exploitations spécialisées bovins viande de type naisseur – voir synthèse filière.

Note 1: Les différents paramètres sont exprimés par vache allaitante (VA) et sa suite. La suite est définie comme le bétail qui accompagne la vache allaitante, c'est-à-dire les veaux, génisses et éventuels taureaux.

Note 2 : Les concentrés achetés à l'extérieur peuvent être décomposés en trois grandes catégories dont la part a été estimée à dire d'acteurs : les concentrés de type céréales (30% des apports), les autres concentrés de type protéagineux (5 % des apports) et les coproduits (65 % des apports). Parmi les coproduits, les pulpes de betteraves surpressées sont fréquemment issues de la propre production de betteraves des exploitations (enquête auprès des acteurs)



Estimation des niveaux de productivité, d'utilisation de surfaces et d'intrants

	Production		ents entrés	Surfaces	Engrais azotés		P.P.P.
	Evolution Poids Vif 1 kg vif/ VA/an	Utilisation totale kg/VA et sa suite/an	Autonomie ² %	Total ha/10 VA et leur suite	N minéral kg/VA et sa suite ⁴	N organique ³ kg/VA et sa suite ⁴	Quantité de s.a. kg/VA et sa suite ⁵
BBB semi-intensif maïs	438	1095	9%	7,7	77	54	0,29
BBB semi-intensif herbager	431	1151	8%	7,8	57	50	0,16
BBB extensif maïs	430	861	28%	11,1	48	74	0,36
BBB extensif herbager	357	693	19%	13,9	37	79	0,26
FR extensif maïs	363	421	35%	10,1	52	114	0,22
FR extensif herbager (bio)	373	392	26%	16,3	0	87	0,00

Estimations établies sur base des données disponibles dans la bibliographie, des entretiens menés avec les acteurs de la filière, et de l'exploitation des données disponibles au sein de l'enquête agricole DAEA (année 2015) – voir rapport complet.

Remarque : les différents paramètres sont exprimés par vache allaitante (VA) et sa suite. La suite est définie comme le bétail qui accompagne la vache allaitante, c'est-à-dire les veaux, génisses et éventuels taureaux.

- 1. L'évolution de poids vif est un indicateur utilisé pour mesurer la productivité des systèmes d'élevage bovin viande. Il est estimé en calculant la variation de la quantité du poids total des animaux (poids vif) sur une année de production en tenant compte de la croissance des bêtes et des mouvements au sein du cheptel.
- 2. L'autonomie est définie comme le rapport entre la quantité de concentrés produits sur l'exploitation et la quantité totale de concentrés consommée par le troupeau allaitant.
- 3. Hors restitutions directes au pâturage.
- 4. Indicateur calculé en divisant la quantité totale d'engrais azotés utilisée sur les surfaces nécessaires pour l'alimentation du troupeau (sur et hors exploitation) par le nombre de vaches allaitantes.
- 5. Indicateur calculé en divisant la quantité totale de produits phytopharmaceutiques utilisée sur les surfaces nécessaires pour l'alimentation du troupeau (sur et hors exploitation) par le nombre de vaches allaitantes.

Données filière naisseur

La caractérisation des systèmes d'élevage naisseur permet d'évaluer la production, l'utilisation d'intrants et les besoins en surfaces pour l'activité naisseur en Région wallonne. D'après la modélisation, en 2015, la production de veaux maigres mâles est estimée à environ 100 000 têtes. Les surfaces totales dédiées à l'élevage naisseur sont évaluées à plus de 277 000 hectares. Cette superficie se décompose en 242 000 hectares de prairies et 35 000 ha d'autres surfaces dont 25% sont situées hors des exploitations (poten-

tiellement hors de la Wallonie) pour la production de concentrés. L'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur la superficie totale dédiée à l'élevage naisseur (incluant les surfaces au sein des exploitations et les surfaces situées hors des exploitations servant à la production d'aliments pour le bétail) est estimée à près de 65 000 kg de substances actives. L'utilisation d'engrais azotés minéraux et organiques sur ces surfaces s'élèverait respectivement à 14 000 T et près de 20 000 T. L'utilisation d'aliments concentrés achetés par les éleveurs s'élève à plus de 174 000 T.

3

Scénarios prospectifs et trajectoires pour le futur



PRINCIPES ET MÉTHODES

Dans le cadre de cette étude, deux grandes orientations ont été modélisées à horizon 2050, en termes de répartition des systèmes d'élevage naisseur: un scénario tendanciel, qui prolonge les tendances actuelles, et un scénario dit « de transition» dans lequel le développement des systèmes d'élevage naisseur à moindre utilisation d'intrants et basés sur la valorisation des prairies est favorisé.

Les deux scénarios sont basés sur des hypothèses générales partagées. D'une part, on considère que le cheptel allaitant diminuerait de 30% à horizon 2030 (par prolongation des tendances observées ces dix dernières années) puis serait constant jusqu'en 2050.

Le scénario tendanciel fait apparaître un développement du système BBB semi-intensif maïs (en cohérence avec le constat d'un développement des exploitations allaitantes intensives détenant des troupeaux de grande taille), ainsi que des systèmes français extensifs herbagers et maïs (en cohérence avec le constat du développement du secteur bio et des races françaises).

Pour le scénario de transition, deux objectifs ont au préalable été définis : le premier vise à réduire d'au moins 40 % l'utilisation des différents intrants liés à l'élevage naisseur (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) d'ici 2050 ; le second vise à freiner la diminution de la superficie des prairies dédiées à l'activité naisseur. Différentes combinaisons des systèmes d'élevage naisseur peuvent permettre d'atteindre de tels objectifs. Pour y répondre, le scénario est construit sur un développement plus important des systèmes français extensifs herbager et maïs (représentant respectivement 38 et 17 % du cheptel allaitant en 2050) et une diminution des systèmes BBB.

Les scénarios et les hypothèses sur lesquelles il se basent ont été discutés et affinés lors des groupes de discussion multi-acteurs.

CONSÉQUENCES DES SCÉNARIOS

Les scénarios permettent d'illustrer les conséquences des reconfigurations possibles. Ces reconfigurations conduisent à différents niveaux de production totale, d'utilisation d'intrants et de surfaces.

Dans les deux scénarios, le cheptel allaitant diminue fortement, ce qui conduit à une réduction de la production de veaux maigres d'environ 30%. Les deux scénarios, qui diffèrent par la part des systèmes d'élevage, conduisent l'un à une réduction de l'utilisation de surfaces plus élevée (scénario tendanciel) et l'autre à une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, des concentrés et des engrais azotés plus élevée (scénario de transition).

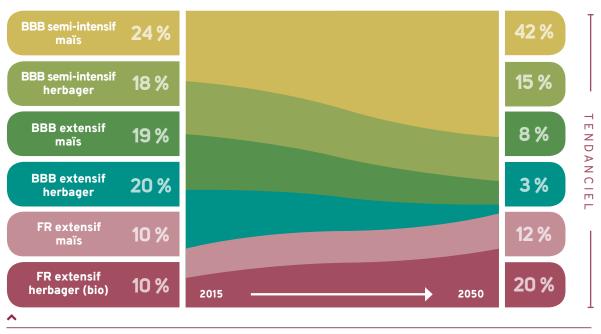
Dans le scénario tendanciel, l'utilisation de concentrés achetés diminue de 27%, celle de produits phytopharmaceutiques de 48% et celle d'engrais azotés minéraux de 42%. Les surfaces dédiées à l'élevage naisseur diminuent de 33%. En particulier, les prairies reculent de 35% d'ici 2050.

Dans le scénario de transition, l'utilisation de concentrés achetés diminue de 47 %, celle de produits phytopharmaceutiques de 61 % et celle d'engrais azotés minéraux de 59 %. Les surfaces dédiées à l'élevage naisseur diminuent de 19 %. Les prairies reculent de 18 % d'ici 2050.

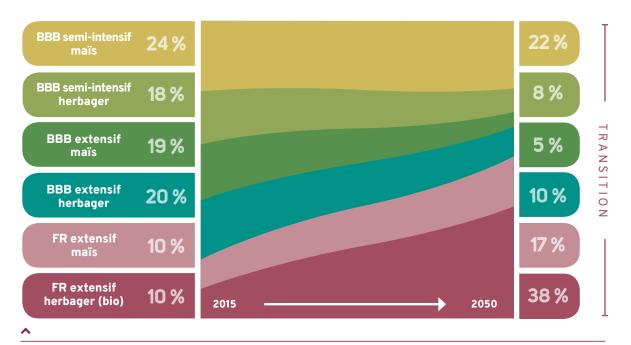


SCÉNARIOS À HORIZON 2050

Part des différents systèmes d'élevage naisseur, selon l'état des lieux en 2015 et selon les horizons 2050 des scénarios



Poursuite des tendances observées depuis 10 ans.



Évolution de la part des systèmes d'élevage naisseur pour atteindre une réduction d'au moins 40 % de l'utilisation des différents intrants liés à l'élevage naisseur (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) d'ici 2050 et freiner la diminution de la superficie des prairies dédiées à l'activité naisseur.



Synthèse comparée de la répartition des systèmes d'élevage naisseur dans les deux scénarios et conséquences sur la production totale, l'utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais azotés minéraux, et produits phytopharmaceutiques) et de surfaces

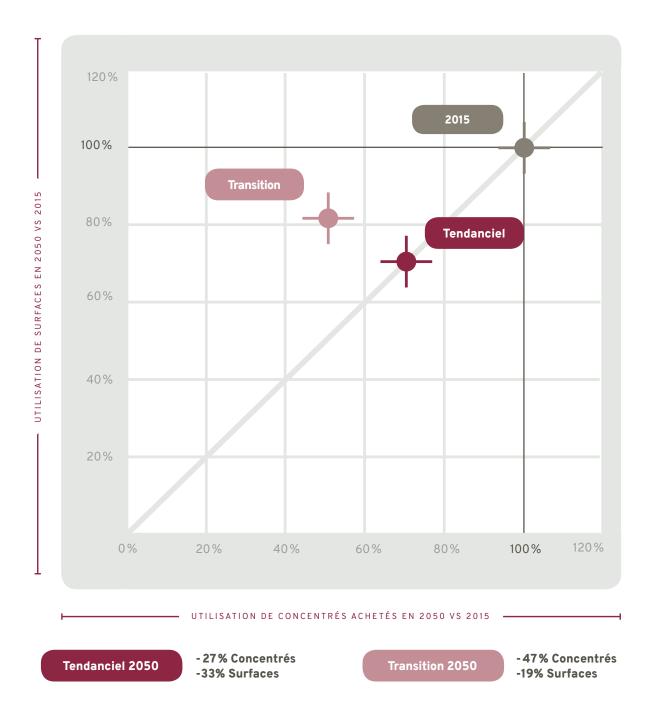
et produits priytopharmaceutiques) et de surrac	,63							
	État des lieux 2015	Tendanciel 2050	Transition 2050					
Production régionale								
Cheptel allaitant (10³ VA)	260	183	183					
Ecart vs 2015 (%)		-30 %	-30 %					
Production de veaux maigres (10³ têtes)	105	75	78					
Ecart vs 2015 (%)		-29 %	-26 %					
Évolution de poids vif ¹ (10³ T)	106	75	72					
Ecart vs 2015 (%)		-29 %	-32 %					
Utilisation d'intrants								
Utilisation de concentrés achetés pour l'élevage allaitant naisseur (10° T)	174	128	92					
Ecart vs 2015 (%)		-27 %	-47 %					
Utilisation de PPP pour l'élevage allaitant naisseur (10³ kg s.a.)	65	34	25					
Ecart vs 2015 (%)		-48 %	-61 %					
Utilisation d'engrais azotés minéraux pour l'élevage allaitant naisseur (10³ T)	13	8	5					
Ecart vs 2015 (%)		-42 %	-59 %					
Utilisation de surfaces								
Surfaces dédiées à l'élevage allaitant naisseur (10³ ha)	277	187	223					
Ecart vs 2015 (%)		-33 %	-19 %					
Dont prairies (10³ ha)	242	158	198					
Ecart vs 2015 (%)		-35 %	-18 %					
Dont autres surfaces (10³ ha)	35	28	26					
Ecart vs 2015 (%)		-20 %	-27 %					
Chargement moyen sur les prairies (UGB / ha)	1,8	1,9	1,6					
Ecart vs 2015 (%)		6 %	-13 %					

^{1.} L'évolution de poids vif est un indicateur utilisé pour mesurer la productivité des systèmes d'élevage bovin viande. Il est estimé en calculant la variation de la quantité du poids total des animaux (poids vif) sur une année de production en tenant compte de la croissance des bêtes et des mouvements au sein du cheptel.



Conséquences comparées des scénarios en termes d'évolution de l'utilisation de surfaces et de concentrés achetés par l'activité naisseur en Région wallonne

Les deux scénarios, qui diffèrent par la part des systèmes d'élevage, conduisent l'un à une réduction de l'utilisation de surfaces plus élevée (scénario tendanciel) et l'autre à une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, des concentrés et des engrais azotés plus élevée (scénario de transition).



Étude réalisée par Earth & Life Institute - Université catholique de Louvain



Conclusion

La viande bovine provient des troupeaux allaitants et laitiers. Plusieurs types d'exploitations participent ainsi à la production de viande bovine : les exploitations laitières, les exploitations allaitantes naisseurs, les exploitations engraisseurs, et les exploitations allaitantes naisseurs-engraisseurs. En 2015, la Région wallonne comptait 3966 exploitations laitières et 5915 exploitations allaitantes. Le nombre d'engraisseurs spécialisés présents en Région wallonne est très faible (entre 10 et 20). La Région wallonne a ainsi une activité de naissance bien plus développée que l'activité d'engraissement.

En 2015, le cheptel allaitant wallon s'élevait à environ 262700 vaches allaitantes. Ce cheptel assurait la production d'environ 100000 jeunes bovins mâles maigres. Les vaches allaitantes sont réparties dans près de 46% des exploitations agricoles wallonnes, qui comptent en moyenne 44 vaches allaitantes. Au cours des dernières années, le cheptel allaitant a fortement diminué avec une baisse de plus de 20% du nombre de vaches allaitantes entre 2005 et 2015, qui se poursuit jusqu'à présent.

Une diversité de systèmes d'élevage naisseur coexistent en Wallonie. Six systèmes d'élevage ont été référencés selon : la race principale dans le cheptel total, le chargement par hectare de superficie dédiée à l'atelier viande, et la présence ou l'absence de maïs. Ces systèmes diffèrent ainsi en termes de productivité, d'utilisation de surfaces mais aussi en termes d'utilisation d'intrants (aliments concentrés, engrais azotés, et produits phytopharmaceutiques). Leur part a été estimée en s'appuyant sur l'enquête auprès des acteurs de la filière. Les systèmes basés sur la race Blanc-Bleu-Belge (semi-intensif et extensif, utilisant ou non du maïs) concernent 80% du cheptel allaitant wallon. Le reste du cheptel se situe au sein de deux systèmes basés sur des races françaises et extensifs, l'un sans maïs et l'autre avec (représentant chacun 10% du cheptel).

Deux scénarios d'évolution de la part des différents systèmes d'élevage ont été modélisés. Le scénario tendanciel est conçu sur base d'une prolongation des tendances observées au cours des dix dernières années, soit un développement du système BBB semi-intensif maïs ainsi que des systèmes français extensifs herbagers et maïs. Le scénario dit «de transition» est conçu avec une reconfiguration de la part des différents systèmes d'élevage permettant d'atteindre un objectif de réduction d'au moins 40% d'utilisation des différents intrants liés à l'élevage naisseur (aliments concentrés, produits phytopharmaceutiques et engrais azotés) et de freiner la diminution de la superficie des prairies dédiées à l'activité naisseur.

L'état des lieux et les scénarios ont été présentés aux acteurs des filières afin de permettre une discussion sur les avantages et inconvénients de ces évolutions possibles, et sur les freins et leviers du passage vers des systèmes d'élevage à moindre intrants.

De plus amples détails sur la filière et les scénarios sont disponibles dans le rapport d'étude complet.

Contact:scenagri@gmail.com



Université catholique de Louvain